Questions relatives au Iman et Réfutation des Murji'ah

Les fausses croyances des Murji'ah:

UN: Croire que le Iman est l'affirmation du coeur uniquement (tasdiq), ce qui veut dire qu'il suffit uniquement à une personne d'affirmer l'existence d'Allah, Son Tawhid, le message de Ses Messagers et les sujets qui y sont reliés dans son coeur.

Parmi les adhérents à cette croyance il y en a qui incluent les actes du coeur – c'est la majorité des Murji'ah et il y aussi ceux qui n'incluent pas les actes du coeur dans la définition du Imaan – et c'est le point de vue de Jahm Ibn Safwaan et de ses suiveurs.

La position des Jahmi, type de Murji'ah qui n'incluent pas les actes du coeur dans la définition du Imaan, est aussi décrite comme 'ma'rifah' ce qui signifie la connaissance uniquement. Ce qui est sous-entendu ici est qu'une personne n'a besoin uniquement que d'avoir la connaissance d'Allah, de Son Messager etc.. pour être considérée croyante.

DEUX: Croire que le Imaan est la proclamation de la langue uniquement, c'est le point de vue des Karraamiyyah.

TROIS: Croire que le Imaan est l'affirmation du coeur et la proclamation de la langue uniquement.

Quelques preuves sur cela:

La parole de Shaikh ul-Islaam dans Kitab ul-Imaan: "Les Murji'ah étaient de trois catégories: La première était ceux qui pensent que le Imaan est simplement ce qui est dans le coeur. La plus part d'entre eux croient que les actions du coeur contribuent au Imaan, comme cela est indiqué dans le livre de Abu Al-Hassan al-Ash'ari. Il a aussi mentionné beaucoup d'autres sectes, et les lister serait trop long, bien que l'auteur dit qu'il ait mentionné beaucoup de leurs paroles. Ce point de vue n'inclut pas les actions comme étant une partie du Imaan. C'était l'opinion de Jahm et de ceux qui l'ont suivi, tel que as-Salihi, qui, au côté de ses suiveurs, étaient de grand supporteurs de cet homme [Jahm]. La seconde catégorie disent que le Imaan est une simple prononciation de la langue. Cette position n'était pas connue avant les opinions de la secte Karramiyyah. La troisième catégorie disent que le Imaan est Tasqid, consentement, du coeur et parole de la langue. C'était la position la plus connue parmi eux. En fait, cétait la croyance dominante parmi les juristes et les adorateurs des Murji'ah."

Et la parole de l'Imaam Waki Ibn al-Jarraah ar-Ru'usi qui a dit: "Les Ahl us-Sunnah sont ceux qui disent que le Imaan consiste en la parole et l'action. Les Murji'ah disent que le

Imaan est la parole seulement! Et les Jahmiyyah disent que le Imaan est la connaissance (ma'rifah)!")!" (Rapporté par Al-Laalikaa'i dans as-Sunnah (1837) et al-Aajurree dans ash-Shari'ah, no.342)

Pour résumé voici un croquis:

En se basant sur ces fausses suppositions, on peut comprendre le point de vue de ces sectes égarées en ce qui concerne les nombreuses questions relatives au Imaan. Certaines fausses croyances survenues de ces suppositions incluent:

- Que le Imaan est constant – il ne peut augmenter ou diminuer.
- Ce qui s'ensuit naturellement du point ci-dessus: que le Imaan de tous ce qui fait partie de l'obéissance à Allah (les Anges, les Prophètes, et les Musulmans en général) sont égaux,

- Que les péchés ne peuvent heurter le Imaan, et ne peuvent le diminuer.
- Qu'une personne doit être certaine qu'elle soit une parfaite Croyante, complète et parfaite dans son Imaan.
- Que les plus mauvais des mécréants et des rejeteurs peut être considérés comme des Croyants, tels que Iblis, Fir'awn et d'autres.
- Que les hypocrites sont considérés comme de parfaits croyants en raison de la simple prononciation de leur langue.

L'Imaam et Etablisseur de la Sunnah Abul-Qasim al-Asbahani a dit en explication des croyances des Ahl us-Sunnah concernant les questions du Imaan:

"Le Imaan, dans le sens législatif (c à d, usage Shari'ah) est un terme qui signifie tous les actes d'obéissance, à la fois internes et externes.

Les Ash'aris disent que le Imaan est le consentement, tasdiq, et que les actes s'en suivent, mais ne font pas partie du Imaan lui-même.

L'intérêt de [l'existence de] cette différence est que la personne qui est dépourvue d'actions et qui commet les actes interdits, n'aura pas le nom de "croyante" appliqué sur elle dans l'absolu et nous disons qu'elle a un manque dans la foi, puisqu'elle en a négligé une partie. Et dans leur point de vue (c à d, les Ash'aris) le nom de "croyant" peut être appliqué sur cette personne dans l'absolu car [selon eux] le Imaan signifie le consentement, tasdiq et une telle personne a remplit cela.

Notre preuve en est la parole de l'Exalté:

Les vrais croyants sont ceux dont les coeurs frémissent quand on mentionne Dieu. (Anfal 8:2)

Jusqu'à la parole:

...Ceux-là sont, en toute vérité les croyants. (Anfal 8:4)

Il les a donc décrit avec le vrai Imaan en raison de la présence de ces actes. Et le Très Haut a dit:

Et ce n'est pas Dieu qui vous fera perdre [la récompense de] votre foi (Baqarah 2:143)

Ce qui signifie, votre prière. Il a donc appliqué le terme Imaan à la prière, pourtant c'est un acte.

Et comme preuve également il y a ce qui est rapporté par Abu Hurairah – qu'Allah soit satisfait de lui – qui a dit: "Le Messager d'Allah (alayhi salat wa salam) a dit: Le Imaan comporte soixante dix et quelques branches" et dans une autre narration, " soixante et quelques branches: la plus haute d'entre elles est la déclaration qu'il n'y a personne digne d'être adoré excepté Allah et la plus petite d'entre elles consiste a enlever du

chemin quelque chose de dangereux. Et la modestie (la pudeur) est une branche du Imaan."

Et celui qui est constraint dans l'Imaan, son entrée dans l'Imaan est correcte et acceptable. Car si l'Imaan était quelque chose unique du cœur [seul], son entrée dans l'Imaan , n'aurait pas été correcte, puisque ce n'est pas possible avec la contrainte.

Augmentation et Diminution du Iman

Il augmente avec l'accomplissement des actes d'obéissance et diminue en abandonnant ces actes et en faisant des actes de désobéissance. Ceci est contraire à ceux qui disent que le Imaan est simplement la connaissance du coeur et son consentement et que ces deux choses sont indicatives, et aussi que l'augmentation et la diminution (du Imaan) ne peut avoir lieu dans le cas des sujets indicatifs.

Et on rapporte de Ibn Abbaas, Abu Hurairah et Abu ad-Dardaa – qu'Allah soit satisfait d'eux -, "Le Imaan augmente et diminue". Ainsi donc lorsqu'une personne en néglige certains et accomplit les actes interdits alors elle a négligé certains actes du Imaan. De là, il est permit de décrire le Imaan avec l'augmentation et la diminution.

Le Imaan des Mukallifin est-il égal?

Le Imaan des Anges, des Prophètes et de ceux qui sont à leurs côtés tels que les Martyres et les Véridiques n'est pas égal. Ils excellent l'autre selon leur degrés d'accomplissement des actes d'obéissance. Ceci est contraire (à ce que pensent) ceux qui disent que le Imaan est le consentement, tasdiq, du coeur et la supériorité a lieu uniquement en ce qui concerne la connaissance et la variété dans ses preuves! Et nous avons déjà mentionné que les actes d'obéissance viennent du Imaan. Il est connu que les gens excellent l'un de l'autre dans les actes d'obéissance. Certains augmentent par rapport aux autres, il est donc nécéssaire que la supériorité soit acquise concernant cela.

La Différence entre Islam et Imaan

Al Imaan et al Islaam sont deux termes qui se réfèrent à deux sens [distincts]. **L'Islam est un terme qui se réfère aux deux Shahadah (attestations de foi) et au consentement, tasdiq du coeur. Et le Imaan est un terme qui signifie tous les actes d'obéissance.** Ceci est contraire (à ce que pensent) ceux qui disent que l'Islam et le Imaan sont pareils.

Et la preuve de la différence entre ces deux termes est la parole du Très Haut:

Les Musulmans et Musulmanes, croyants et croyantes… (Ahzab 33:35)

Il a placé le Imaan après l'Islam. Ce qui signifie que le Imaan a un sens qui prolonge celui de l'Islam.

Pour preuve, le hadith de ‘Umar ibn al-Khattab – qu’Allah soit satisfait de lui – et la parole de Jibril (alayhi salam): “Parle moi de l’Islam”…. Et ensuite il a dit: “Parle moi du Imaan”. Donc ceci est une preuve de la séparation (dans le sens) entre les deux.

Ce qui a été rapporté de ‘Amir bin Sa’d bin Abi Waqqas, de Sa’d du Prophète (sallallaah alaihi wasallam) est aussi une preuve. Le prophète (alayhi salat wa salam) a donné quelque chose à un groupe d’hommes mais en a laissé un. Sa’d lui a demandé, “Tu leur a donné à eux et tu as laissé celui-là? Par Allah je le considère comme un Croyant!” Le Messager d’Allah (alayhi salat wa salam) a répondu, “Ou un Musulman?!”

Il a donc fait une différence entre l’Islam et le Imaan.

Et nous avons déjà mentionné que le Imaan est un terme qui signifie tous les actes d’obéissance et que l’Islam est un terme qui signifie les deux attestations avec la facilité du coeur (c à dire son acceptation). Donc lorsque c’est comme cela il est obligatoire de faire la différence entre eux.

S’exempter d’avoir un Imaan parfait, Istithnaa

Et il est détesté pour celui qui a acquis le Imaan de dire, “Je suis un croyant dans la vérité!” ou “Je suis un vrai croyant aux yeux d’Allah.” Il devrait plutôt dire, “J’espère être un croyant” ou “Je suis un croyant si Allah le veut” ou bien “Je crois en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres et Ses Messagers”. Et aucun de cela n’est de l’angle de doute dans le Imaan, mais cela fait partie de l’aspect dont on ne peut être absolument sur d’avoir rempli chaque chose avec ce qui a été ordonné et d’avoir laissé tous ce qui a été interdit. Ceci est contraire (à ceux que pensent) ceux qui disent que lorsqu’une personne sait de lui-même qu’il est croyant, qu’il lui est permis de dire «Je suis un croyant du haqq ! »

Et la preuve de l’impossibilité de faire cette pretention absolue [du parfait Imaan] et la nécéssité de faire l’exception (istithnaa) est le consensus, ijmaa’, des Salaf.

On a dit à Ibn Mas’ud – qu’Allah soit satisfait de lui – “Cette personne dit que c’est un croyant ? Il a répondu, « Demande lui si il est dans la Paradis ou dans l’Enfer ? » Ils lui on donc demandé et il a répondu, « Allah sait mieux ». Alors Abdullah Ibn Mas’ud lui a dit, « Si seulement tu avait donné l’affaire de cette vie comme tu as donné l’affaire de l’Au-Delàs [à Allah] ! »

Et en raison du fait que le Imaan est caractérisé par tous les actes d’obéissance et par l’abandonnement des choses interdites, alors dans cette situation une personne ne peut pas être résolue qu’il ait remplis tous ce qui est obligatoire sur lui et qu’il ait évité tous ce qui lui a été interdit. De là, il ne lui est pas possible de savoir si il est un Croyant qui mérite la récompense.

Traduit par Oum Aïcha

Source: http://salafiyyah-jadeedah.tripod.com